



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITEE

E/CONF.79/L.23 (ABSTRACT)
23 juin 1987

ESPAGNOL ET FRANCAIS SEULEMENT

CINQUIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR
LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES
Montréal, 18-31 août 1987
Point 11 a) de l'ordre du jour provisoire*

SYSTEMES D'ECRITURE ET PRINCIPES DE PRONONCIATION

ROMANISATION

Les systèmes de romanisation et le principe de la provenance**

Document présenté par les Etats-Unis d'Amérique

RESUME

Le principe de la provenance joue parfois dans l'adoption de systèmes de romanisation à usage international. Dans la conception de tout système de romanisation à usage international dans la politique de l'Organisation des Nations Unies en matière de la normalisation des noms géographiques, on se heurte à deux idées apparemment contradictoires. D'une part, le pays dont on envisage de romaniser l'alphabet (ou l'écriture syllabique ou idéographique) tient beaucoup à déterminer le système. D'autre part, un autre pays aimerait mettre au point le système de romanisation qui permettra de transcrire le plus naturellement un alphabet (ou un système de transcription des sons) donné dans son propre alphabet. Avant de concevoir un système de romanisation, il faut donc résoudre cette contradiction. C'est l'une des principales difficultés que le Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques doit surmonter.

* E/CONF.79/&.

** Etabli par Gerd Quinting et Richard R. Randall.